



Date :

DEMANDE D'ABONNEMENT MENSUEL

Pour bénéficier du coupon mensuel TANGO, SAMBA ou SAXO, merci de compléter cette demande d'abonnement et de l'accompagner de votre paiement ou de votre autorisation de prélèvement bancaire.

TITRE(S) DE TRANSPORT					
Coupon	Prix Unitaire	Mode de paiement	Nombre	N° de Carte*	NOM, Prénom
TANGO	32,00 €	<input type="checkbox"/> comptant <input type="checkbox"/> prélèvement			
SAXO	22,00 €	<input type="checkbox"/> comptant <input type="checkbox"/> prélèvement			
SAMBA	21,00 €	<input type="checkbox"/> comptant <input type="checkbox"/> prélèvement			

Adresse :

Téléphone :

Etablissement fréquenté :

Pour SAXO et SAMBA** Point de montée le plus proche du domicile :

Date de naissance :

* Le numéro de(s) carte(s) est un élément indispensable pour bénéficier du service de vente par correspondance. Si vous ne disposez pas déjà d'une carte, merci de joindre la(les) photo(s) correspondant à votre demande.

** SAMBA est délivrée sur présentation d'un certificat de scolarité à partir de 18 ans.
SAXO est destinée aux étudiants, sur présentation de la carte d'étudiant.

Règlement :

- Par prélèvement bancaire automatique à compter du mois de
Je renseigne l'autorisation de prélèvement proposée au verso.

.../...

AUTORISATION DE PRELEVEMENT AUTOMATIQUE POUR L'ABONNEMENT MENSUEL

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Civilité* Mme Mlle M.

NOM*

Prénom*

Adresse*

Code Postal*

VILLE*

E-mail*

Téléphone

* Mentions obligatoires

NOM ET ADRESSE DU CREANCIER



N° émetteur : 539030

45 rue des Frères Lumière
BP 138
56004 VANNES Cedex

Tél : 02 97 01 22 10

E-mail : info@tpv.fr

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

Code établissement

Code guichet

N° de compte

Clé RIB

Les informations contenues dans la présente demande ne seront utilisées que pour les seules nécessités de la gestion et pourront donner lieu à un exercice du droit individuel d'accès auprès du créancier **TPV – BP 138 – 56004 VANNES CEDEX** – dans les conditions prévues par la délibération n°80 du 01-04-1980 de la commission Informatique et Libertés.

NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE

NOM

Adresse

Code postal

VILLE

[] J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier, les prélèvements ordonnés par le créancier désigné ci-dessus. **Je pourrai interrompre les prélèvements sur simple demande aux TPV – vente par correspondance – BP 138 – 56004 VANNES CEDEX.** En cas de litige sur un règlement, je pourrai faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec les TPV. Si un prélèvement revient impayé, les frais supportés par TPV pour la réalisation du paiement seront à ma charge pour un montant minimum de 7,60 €.

Je date, je signe et je joins un RIB.

Date :

Signature :